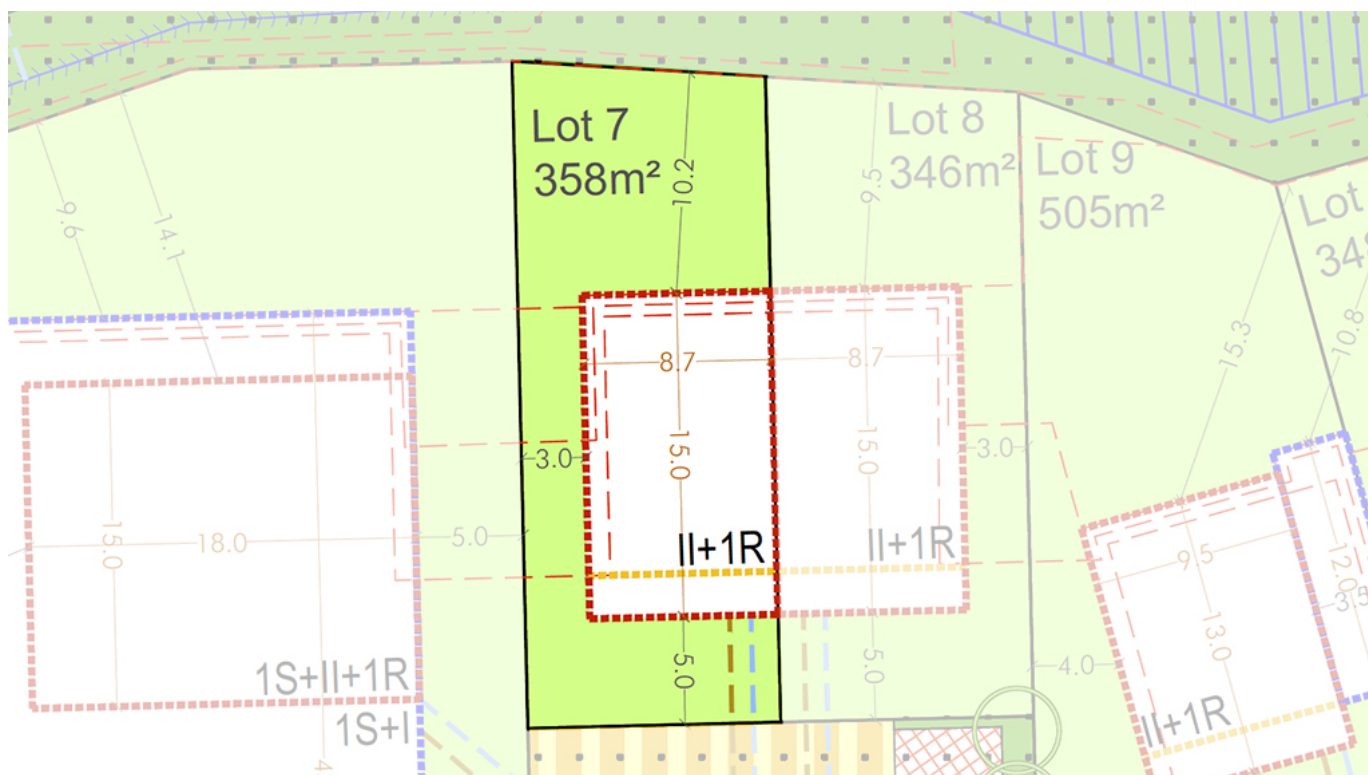




TAILLE DU TERRAIN	+/- 3,58 a
PRIX	170.050 €
TYPE DE CONSTRUCTION POSSIBLE	Maison jumelée
SURFACE D'EMPRISE SOL	Max. 150 m ²
SURFACE CONSTRUCTIBLE	Max. 365 m ²
SURFACE SCELLÉE	Max. 150 m ²
CONSTRUCTIBLE À PARTIR DE	09/2023
NOMBRE MAXIMAL DE NIVEAUX	2 niveaux d'étages pleins + 1 niveau d'étage en retrait

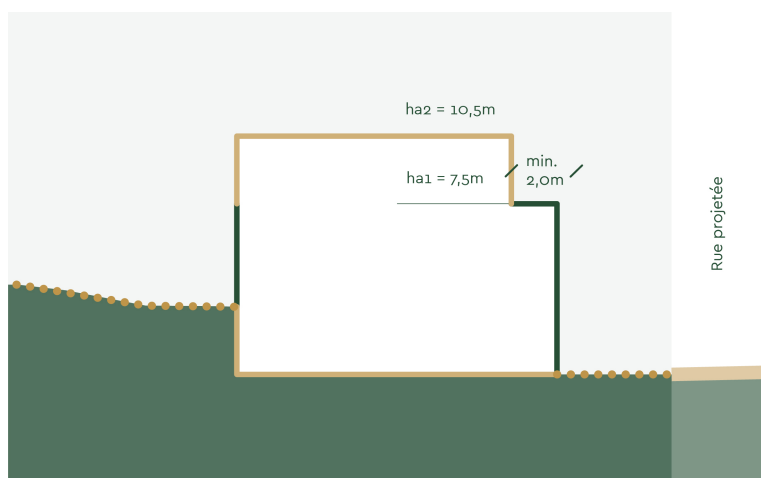


OP HEIDERT

VIVRE EN VILLE DANS
LA NATURE DES ARDENNES

UN PROJET DE LA
COMMUNE DE WILTZ

Coupe schématique



HAUTEURS MAXIMALES DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR HA1 = 7,5 m
ÉTAGES PLEINES

HAUTEUR HA2 = 10,5 m
ÉTAGES PLEINES + ÉTAGE EN RETRAIT

Dispositions et prescriptions dimensionnelles à respecter :

LARGEUR MAXIMALE DE LA MAISON	8,7 m
LONGUEUR MAXIMALE DE LA MAISON	15,0 m
RECU AVANT MINIMAL	5,0 m
RECU LATÉRAL GAUCHE MINIMAL	3,0 m
RECU ARRIÈRE MINIMAL	10,2 m

Les dispositions concernant les clôtures, murets, murs de soutènement, dépendances, abris de jardin, terrasses, ... sont repris dans la partie écrite du PAP Heidert.